



Le P'tit Paroissien

Mars 2019 - Mensuel de La Grande Paroisse

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »



EDITO

Dépôts d'ordures ménagères ! Un véritable fléau !

Les dépôts d'ordures ménagères sont de plus en plus nombreux sur notre commune. Si nous voulons une commune propre, il faut commencer par ne pas la salir et adopter des comportements responsables !

Emballages jetés dans les rues, dépôt d'ordures dans les chemins ... Il faut arrêter toutes ces incivilités !

L'article L541-2 du code de l'environnement dit que " toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs ... est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination."

Notre équipe technique procède à des ramassages de déchets tous les 15 jours. Cela monopolise 3 agents pendant une journée, pour un coût annuel de plus de 8 000 €. Nous traquons les pollueurs et cela s'avère parfois efficace mais pas encore suffisant.

Selon les articles R632-1, R633-6, R635-8 et R644-2 du code pénal, ces actes sont passibles d'une amende (5^{ème} classe) de 68€ si règlement immédiat, passant à 180 € si règlement au delà de 45 jours, voire 450 € en cas de non règlement ou contestation. Si par ailleurs, vous avez utilisé votre véhicule, l'amende peut atteindre 1500 euros, avec confiscation possible du véhicule.

Pour rappel, sur simple présentation d'un justificatif de domicile, une carte est délivrée par famille pour accéder gratuitement à la déchetterie.

Je tiens à remercier les promeneurs responsables qui ramassent, pendant leur marche, les déchets découverts, ainsi que "l'association Vigilance Environnement" qui organise des ramassages.

La beauté et la propreté de nos paysages dépendent de nous tous ! Rendons nos chemins accueillants.

Le printemps arrive, laissons pousser les jonquilles et le muguet ... mais pas les déchets!

Anne Marie Senoble



CSA INFORMATIQUE ET GÉNÉALOGIE
LA GRANDE PAROISSE

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 2019
SALLE DES FÊTES (de 9h00 à 17h00)

EXPOSITION :

280 PHOTOS DE CLASSE
de la Grande Paroisse
des années 1900 à 2000

Venez avec l'atelier « plume » retrouver l'écriture des pièces et objets.

Venez (pour les courageux) repasser le centif (dépôt et avertis) des années 1800 ou 1900 le samedi 6 à 15h30

ARBRES GÉNÉALOGIQUES

- Faire un sac dans le passé à travers les arbres généalogiques des membres de la section
- Initiez-vous et partez à la recherche de vos propres ancêtres

ENTRÉE GRATUITE

grande paroisse

Poisson d'Avril

Le CLUB de TAROT de LA GRANDE PAROISSE vous propose son rendez-vous du

Dimanche 7 Avril 2019 à 14h15 (lots vers 19h30)
Salle du Lavoir
Rue de l'église - 77130 La Grande Paroisse

Tournoi de TAROT

CCRS n°7 - 2019 - 7170415

Libre en 4 fois 7 donnes (ou 55 min par position)
Trois positions avec mouvement FFT
Dernière position au classement

Premier prix 200 € sur une base de 20 tables
1 enveloppe par table
Lots de consolation aux positifs restants
Un lot au meilleur score de chaque position
Redistribution minimale 85% - Homologué FFT

Ouvert à tous - Inscriptions : 15 € à partir de 13h30

Renseignements :
Président - JEAN CLAUDE GALLOIS - portable : 06 11 92 10 35
Mail : jc.gallois2008@laposte.net

Nos prochains tournois : vendredi soir 12 avril, 10 mai 2019 et dimanche 19 mai 2019

Le Tarot Club Le Paroissien est affilié à la Fédération Française de Tarot : www.fftarot.fr
et dépend du comité Seine et Marne : tarot.seine-et-marne.com

L'Amicale scolaire de La Grande Paroisse et Forges organise :

La Chasse aux Oeufs

Samedi 20 avril 2019

Rendez-vous à 10h45 au Mont

Départ de la chasse à 11h00

N'oubliez pas votre petit panier

Verre de l'amitié servi à tous

SALON de la PHOTO

Anniversaires 10^{ème} édition

27 avril 14h - 17h30
28 avril 10h30 - 17h

Salle du Lavoir
(rue de l'église)
LA GRANDE PAROISSE

ENTRÉE LIBRE

Invité d'honneur
Francis Rodriguez Mata

Expo et projection par GP Rando de la marche sur Compostelle

Directrice de la publication: Isabelle Maltaverne

Rédactrice en chef: Virginie Chasset

Crédits photos : les associations, Serge Courroux et Jacky Lahouillera
Comité de rédaction: Emmanuel Ledoux, Isabelle Maltaverne, Roselyne Trukan, Anne-Marie Senoble, Catherine Lessinger, Nelly Rodier Nicoli, Jean-Louis Vicente, Alain Fèvre, Virginie Chasset.

Distribution et impression: Mairie de La Grande Paroisse - 1200 exemplaires



MAIRIE



La halle sportive

Point sur l'avancée de la construction

Depuis la pose de la première poutre, le 30 octobre dernier, la halle sportive a poussé comme un champignon !

Les poutres transversales, de 27 mètres de longueur, sont arrivées par convoi exceptionnel.

Et depuis, montage de la charpente, installation de la toiture, isolation ... Actuellement les équipes réalisent les travaux intérieurs : isolation, carrelage, faïence, pose des estrades...

Les travaux extérieurs : parkings, aménagements paysagers reprendront en avril prochain.

Ce complexe devrait être livré en août prochain et inauguré le samedi 7 septembre.



ETAT CIVIL

Bienvenue à

Le 20 février

Saskia FERREIRA CHOPINEAU

Le 22 février

Timéo PERRET

Ils nous ont quittés

Le 05 février

Cécile Marina DESPATIN



Le RÉU

Répertoire Electoral Unique

Créé par les lois du 1er août 2016, institué cette année, il permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

En 2019, vous avez pu vous inscrire jusqu'au 31 mars, *dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin*.

A compter de 2020, vous pourrez vous inscrire jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

Attention, toute nouvelle inscription entraîne automatiquement la radiation de la liste précédente.



En vous rendant sur le site service-public.fr, chaque électeur peut désormais interroger sa situation électorale, visualiser sa commune d'inscription, demander son inscription, et même préparer une procuration.

A noter ! d'autres thèmes sont accessibles sur ce site : papiers, famille, social, travail, logement, justice ...

Jardin de 345 m² à louer

situé rue de la Garenne

Si vous êtes intéressé, déposez votre candidature en mairie **avant le 4 avril prochain**. Un tirage au sort désignera le locataire.

Rappel fête de la musique

Amateur ou confirmé, en groupe ou en solo, jouant du rock, de la pop, de la chanson française, etc... venez faire découvrir votre univers musical.

Téléchargez le bulletin d'inscription, sur le site internet de la commune, afin de participer à l'édition 2019 de la fête de la musique, **le vendredi 21 juin**. Ce bulletin est à retourner en mairie au plus tard le 15 avril.

SIVOS

Les vacances de Février

Sur le thème des jeux télévisés et sous le signe de la glisse pour les deux structures, avec simulateur de glisse et patinoire, elles se sont terminées par une boum dans la joie et la bonne humeur, les jeunes d'Adosphère avaient cuisiné leur tacos.

Du 13 au 31 mars, inscriptions à la maison de l'enfant pour les prochaines vacances d'avril, déclinées sur le thème de la mode et du sport.



Le centre d'incendie et de secours de La Grande Paroisse recrute Devenez sapeur-pompier volontaire.

Le centre d'incendie et de secours de La Grande Paroisse recrute des sapeurs-pompiers volontaires (SPV).

C'est un engagement citoyen, une manière de se rendre utile et d'aider les autres. En marge de votre profession ou de vos études, vous donnez une partie de votre temps libre pour porter secours et assistance aux citoyens.

Le sapeur-pompier volontaire n'est ni un super-héros ni un athlète de haut niveau, mais une femme ou un homme qui décide de s'investir dans une activité d'intérêt général et de service public.

Qui sont-ils ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens de 18 à 55 ans qui s'engagent parallèlement à leur métier, leurs études et leur vie familiale. Le temps consacré à ces missions de service public fait l'objet d'une indemnité compensatrice.

Aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, ils interviennent majoritairement pour des missions de secours d'urgence aux personnes, mais également pour lutter contre les incendies et protéger l'environnement.

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS 77), ils sont plus de 3 000 hommes et femmes à consacrer une partie de leur temps libre à l'activité de sapeur-pompier. Chaque jour, entre 250 et 290 d'entre eux participent aux missions d'urgence sur le département.

Les volontaires de Seine-et-Marne vous parlent de leur engagement.

Portraits

Thibault, 23 ans, agent EDF et sapeur-pompier volontaire

Au centre d'incendie et de secours de La Grande Paroisse, Thibault, employé EDF, a décidé, de devenir sapeur-pompier volontaire sur son temps libre.

« Je suis rentré SPV à l'âge de 17 ans suite à l'obtention de mon brevet de cadet. A l'époque, je m'étais engagé dans les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) pour pouvoir réaliser une activité qui me plaisait avec mes amis.

Toutes ces années passées, au contact des pompiers m'ont permis de développer mon savoir être ainsi que mon savoir-faire en tant que secouriste. »



Audrick, 15 ans, jeune sapeur-pompier à Montereau

Audrick, élève au collège Paul Eluard, a fait son stage de troisième à la caserne de La Grande Paroisse.

Voici son récit :

« Je suis JSP à la caserne de Montereau depuis septembre 2018. Je suis enchanté d'avoir pu réaliser mon stage de 3^{ème} au sein de l'unité opérationnelle de La Grande Paroisse, c'était génial.

Ce stage a renforcé ma motivation, m'a conforté pour devenir sapeur-pompier volontaire voire même sapeur-pompier professionnel ou rentrer à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Pour devenir pompier, on peut commencer par suivre la voie des jeunes sapeurs-pompiers (dès 13 ou 14 ans) ou se rapprocher de la caserne la plus proche de son domicile, et s'engager à partir de 17 ans en tant que sapeur-pompier volontaire. Mais pour cela, il faut être motivé.

Personnellement, je le suis plus que jamais, j'adore cette activité, éteindre des feux, entre autres, se consacrer au service des autres, rendre service à la population ».



Pourquoi devenir volontaire ?

Au-delà de l'enrichissement humain que vous vivrez au travers des journées et/ou des nuits de garde au centre d'incendie et de secours, vous suivrez une formation reconnue.

Vous développerez ainsi des savoir-faire et des gestes techniques qui vous permettront de secourir et protéger vos concitoyens pendant les gardes mais aussi dans la vie quotidienne, auprès de votre famille, vos amis, et collègues de travail.

Des compétences qui, accompagnées par le savoir-être et les valeurs propres à notre activité, constitueront également une véritable plus-value dans le monde du travail et aux yeux de vos (futurs) employeurs.

Alors, pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez vous renseigner, rien de plus simple :

Rendez-vous au centre de secours

situé rue Clovis Moriot

ou appelez le 01 60 57 53 64.

FOCUS

C3A section informatique et généalogie

La prochaine exposition des 6 et 7 avril prochain, de 9h à 17h, à la salle des fêtes portera sur:

L'école dans notre village, une vieille dame qui se porte à merveille et qui a eu de nombreux enfants. Venez revivre son histoire à travers 280 photos de classe des années 1900 à 2000, écrire ou réécrire avec les porte-plumes et plumes d'antan et pour les plus courageux, passer quelques épreuves du "certif" des années 1900, le 6 à 15h30.

La généalogie et la recherche de nos ancêtres, qu'ils soient de la commune, de la région ou d'ailleurs. Venez vous initier à la construction de votre arbre généalogique et pourquoi pas, vous lancer sur les traces de votre histoire.



Calendrier sportif des rencontres à domicile

USGP FOOT

06/04 à 10h	U12/U13 - Montereau
06/04 à 15h30	U15 - Lesigny/Servon
07/04 à 9h30	U35 / Crisenoy
13/04 à 15h30	U15 / Dammarie FC



USGP HAND

06/04 à 15h00	-15 / Noisiel
13/04 à 15h15	- 11 / Avon 2
13/04 à 17h00	-17 / Avon 2
13/04 à 19h30	Séniors 1 / Gretz Tournan
14/04 à 10h30	Séniors féminins / Mitry Mory





AGENDA

Mercredi 3 avril 20h30, à la mairie **Conseil du SIVOS**

Jeudi 4 avril à 20h30, à la mairie **Conseil municipal**

Samedi 6 et dimanche 7 avril, à la salle des fêtes

Expo généalogie par C3A

de 9h à 17h et le samedi à 15h30, repassez pour rire "le certif"

Dimanche 7 avril à 14h, à la salle du Lavoir

Concours de Tarot par le Tarot club

Samedi 13 avril à 20h, à la salle des fêtes (sur réservation)

Repas portugais par le Groupe Animation Culture

Samedi 20 avril, à 11h au Mont (RDV à 10h45)

Chasse aux oeufs par l'Amicale scolaire

Samedi 26 et dimanche 27 avril, à la salle du Lavoir

Salon photo par le Groupe Animation Culture

samedi de 14h à 17h30 et dimanche de 10h 30 à 17h



GRANDO

Le 3 Vinneuf

Le 7 Randorestro

Le 14 Rando des 3 châteaux

Le 17 Plaine de Sorques

Le 28 La Tombe et la Bassée

RDV sur le parking de la salle des des Fêtes,

à 8h30 le dimanche ou 14h le mercredi

À VENIR EN MAI

Le 02 : Championnat de tarot par le Tarot Club

Le 04 : Journée champenoise par les Vignes oubliées

Le 11 : Fête de la nature par Animation culture

Le 18 : Don du sang à Montereau

Le 19 : Concours de tarot par le Tarot Club

Du 24 au 25 : Expo de l'atelier de peinture du Foyer rural

Le 26 : ELECTIONS EUROPEENNES

Le 1^{er} juin : Spectacle LGP Danse

Devinette

Quel est l'insecte qui arrive toujours le premier à la course ?

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 / 14h - 17h30 (le mardi à 18h30)
et le samedi : 9h - 12h

par téléphone au 01 64 32 54 54

par mail à mairie.grande.paroisse@lgp77.fr

L'AGENCE POSTALE

du lundi au samedi matin : 9h - 11h45 / 14h - 17h (ramassage du courrier à 15h)

Infos, horaires, démarches, assos, agenda en ligne :
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

Infos pratiques

Vous n'avez plus d'électricité...

Vérifier en premier lieu votre tableau et son disjoncteur.

S'il s'avère que c'est une panne sur le réseau, appelez le numéro de dépannage figurant sur votre facture. Un serveur vocal vous renseignera sur l'incident survenu.

A noter

Attention aux arnaques

Certains usent de stratagèmes pour entrer chez vous en prétextant une mise aux normes de votre habitation ou vous vendre des encarts publicitaires au nom de la mairie à des prix exorbitants. Aucune campagne quelle qu'elle soit n'est menée par la commune actuellement. Méfiez-vous !

Chenilles processionnaires

On les rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elles vivent dans des nids accrochés aux arbres et se déplacent en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

Quels risques pour la santé?

Des difficultés respiratoires
Des rougeurs et des démangeaisons sur la peau
De fortes réactions allergiques au niveau des yeux

En cas de réaction, consulter un médecin !

Comment se protéger?

- Ne pas les approcher ou les toucher;
- Ne pas se promener sous les arbres infestés ou faire sécher du linge à côté;

- Porter des vêtements longs;
- Ne pas se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade (en cas de doute, prendre une douche et changer de vêtement);
- Laver les fruits et légumes du jardin.



Brioche Lapin de Pâques

Pour 8 lapins

- 1 sachet de levure de boulanger (10g)
- 23 cl de lait végétal (amandes, riz, avoine) ou de vache
- 75g de sucre en poudre
- 75 g de margarine ou de beurre
- 450g de farine de blé
- 1 jaune d'oeuf
- 8 raisins secs



Réhydrater la levure dans 2 cuil. à soupe d'eau tiède, laisser reposer pendant 15 min.

Laisser tiédir le lait végétal et la margarine dans une casserole.

Pétrir la levure, la farine, le lait tiède, le sucre et le sel, en étirant la pâte pour lui incorporer de l'air. La laisser reposer 40 min dans un endroit tiède. Ensuite la pétrir pour chasser l'air et la couper en 8 morceaux.



Dans chaque morceau, découper un morceau de la taille d'une bille à façonner en boule (pour faire la queue du lapin), un autre de la taille d'une noix à façonner en losange dans lequel un côté sera découpé pour faire la tête et les oreilles du lapin et le dernier morceau en un long boudin à rouler sur lui-même pour former le corps du lapin.



Sur une plaque, déposer le boudin roulé. Lui coller à côté la queue et la tête. Le faire avec les 7 autres morceaux de brioche. Diluer le jaune d'oeuf avec 2 cuil. à café d'eau et badigeonner les brioches de ce mélange.

Insérer un raisin sur la tête des lapins pour former l'oeil. Laisser reposer 20 min dans un endroit tiède puis les enfourner 15 min dans le four chaud, préchauffé à 180C.